

Public

Membres élus du CSE
Référénts en santé sécurité au travail
Préventeurs
Chefs d'entreprise

Pré-requis

Maîtriser la langue française
Aucun pré requis n'est exigé

Durée

1 jour soit 7 heures

Coût

250 € HT
300 € TTC



Nature de la sanction : Attestation de fin de formation



Pédagogie

► Résultats attendus

Utiliser la méthode de l'arbre des causes pour contribuer à la démarche de prévention mise en œuvre au sein de l'entreprise

► Objectifs pédagogiques

Le participant sera capable de :

- Mettre en évidence la pluri-causalité de l'accident du travail
- Maîtriser la méthode de l'arbre des causes
- Promouvoir cette méthode dans une démarche de prévention des accidents du travail

► Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Exercices pratiques à partir d'exemples concrets
Application de la méthode à partir de cas d'entreprise



Calendrier 2021

- Agen
 - 01^{er} septembre
- Périgueux
 - 12 octobre
- Intervenante
 - Pascale CALMEL

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

L'arbre des causes (ADC) dans la démarche de prévention

- Enjeux humains et sociaux
- Enjeux économiques
- Enjeux juridiques

L'analyse des accidents du travail (AT)

Quantitative

- Les indicateurs couramment utilisés
- Les statistiques AT / MP nationale, de la branche, de l'entreprise

Qualitative

- Méthode de l'arbre des causes
- Rechercher les facteurs d'accident

Description de la méthode de l'ADC

- Les principes
- Les étapes de l'application de la méthode
 - Le recueil des faits
 - La construction de l'ADC
 - L'exploitation des causes pour la prévention

Apports de l'ADC à l'analyse a priori des risques

- Explications

Conditions pour conduire avec succès l'analyse des AT par la méthode de l'ADC

- Engagement du chef d'établissement
- Formation des analystes
- Information du personnel
- Les améliorations concrètes

Annexe

- Support d'aide au recueil des informations